



CEEAC

ECCAS

La Commission

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEEAC A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME - 25 AVRIL 2022 -

Ce 25 avril 2022, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) se joint au reste du monde pour célébrer la Journée Mondiale de Lutte Contre le Paludisme, sous le thème « **Innovier pour réduire la charge du paludisme et sauver des vies** ».

Les données publiées par l'Organisation Mondiale de la Santé montrent qu'en 2020, plus des deux tiers des décès ont été enregistrés chez des enfants de moins de 5 ans vivant dans la Région africaine de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Selon l'ONU, toute la population vivant dans les 11 pays d'Afrique Centrale d'environ 200 millions étaient considérée comme à risque de paludisme ; ce qui représente 5% de la population mondiale à risque en 2019. La Région avait comptabilisé pendant la même année, près du quart du fardeau mondial en termes de morbidité et de mortalité. Cette situation s'est certainement aggravée avec la survenue de la pandémie de la COVID 19 dans notre sous-région depuis 6 mars 2020.

Face à cette situation alarmante, la Commission de la CEEAC s'est engagée à assister tous ses onze (11) Etats membres à atteindre l'objectif d'éliminer le paludisme d'ici 2030 comme le préconise la « **Stratégie Technique Mondiale de l'Organisation Mondiale de la Santé 2016 -2030** ».

Pour atteindre cet objectif, la Commission de la CEEAC, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Partenariat Roll Back Malaria (RBM) et l'Alliance des Chefs d'Etats Africains pour l'Elimination du Paludisme (ALMA), vient d'élaborer le plan stratégique régional pour l'élimination du Paludisme en Afrique Centrale 2022 -2026.

Une fois adopté, ce plan permettra :

- i) d'appuyer la promotion de l'engagement politique et financier pour l'élimination du paludisme au plus haut niveau des décideurs nationaux et régionaux ;
- ii) de renforcer la coordination régionale et la collaboration inter et multisectorielle afin d'atteindre le but d'élimination du paludisme ;
- iii) de promouvoir d'ici 2026, le système de surveillance, le suivi et évaluation, la recherche afin d'accélérer le processus visant l'élimination du paludisme;
- iv) de faciliter la collaboration transfrontalière dans la coordination et l'implémentation de certaines interventions comme les campagnes de distribution des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA);
- v) de mobiliser des ressources pour appuyer l'implémentation du plan stratégique, et assurer la durabilité à long terme pour les ambitions régionales d'élimination du paludisme.

A l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le Paludisme, la Commission de la CEEAC sollicite la mobilisation de toutes les parties prenantes du secteur public privé ainsi que les partenaires techniques et financiers pour soutenir les Etats membres dans leurs efforts en faveur de l'élimination du Paludisme d'ici à 2030.

Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO
Président de la Commission de la CEEAC